



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Liste des pièces justificatives à joindre à la demande

PLAN DE RÉSILIENCE : AIDE - GAZ / ELECTRICITÉ

Périodes Mars-Avril-Mai, Juin-Juillet-Août, Septembre-Octobre Régimes 50 M€ et 150 M€, Novembre-Décembre 50 M€ et 150 M€

- La déclaration sur l'honneur attestant que l'entreprise remplit les conditions et l'exactitude des informations déclarées ;
- L'attestation d'un tiers de confiance, à savoir soit le commissaire aux comptes accompagnée d'une attestation du DAF, soit l'expert comptable ;
- Le fichier de calcul de l'aide ;
- Le fichier de calcul de l'EBE ;
- Les différentes balances générales 2021 et 2022;
- L'ensemble des factures d'énergie sur la période éligible et sur la période de référence dûment recensées et référencées dans un document ;
- Les coordonnées bancaires de l'entreprise (RIB).
- En cas de demande de l'aide plafonnée à 150 M€, le ou les documents attestant que l'entreprise exerce effectivement son activité principale dans un ou plusieurs secteurs ou sous-secteurs mentionnés en annexe 3 - Extrait KBIS et Statuts.

L'ensemble des modèles d'attestation, le fichier recensant les factures et les différentes fiches de calcul à utiliser sont disponibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Périodes Septembre-Octobre Régime 4 M€ Novembre-Décembre Régime 4 M€

- La déclaration sur l'honneur attestant que l'entreprise remplit les conditions et l'exactitude des informations déclarées ;
- L'ensemble des factures d'énergie sur la période éligible et sur la période de référence ou un état récapitulatif fourni par votre fournisseur d'énergie précisant la consommation et le montant hors TVA payé pour l'année 2021 ;

- Le fichier de calcul de l'aide qui recense notamment le détail des factures ;
- Les coordonnées bancaires de l'entreprise (RIB).

L'ensemble des modèles de déclaration, du fichier recensant les factures et la fiche de calcul à utiliser sont disponibles sur le site www.impots.gouv.fr.